

Enseignement supérieur/Mise en place d'une commission interministérielle de l'Institut Africain d'Informatique (IAI)

Pour une planche de salut



Le ministre d'Etat, ministre de la communication, de l'Economie numérique porte-parole du Gouvernement, a invité les experts à travailler avec rigueur.



Photo : AJT

Le ministre d'Etat Guy Bertrand Mapangou (fond) ouvrant les travaux interministériels pour l'examen de la situation de l'IAI.

sonnel et le non-versement des cotisations à la CNAMGS et à la CNSS depuis 2014 restent des problèmes entiers. (...) Le Premier ministre, chef du gouvernement a mis en place cette commission interministérielle qui regroupe plusieurs ministères dont l'Économie, le Budget, l'Économie numérique ainsi que plusieurs organisations qui prennent part à la vie de l'IAI, pour plancher sur son devenir."

Photo : AJT

Ainita J. TSOUMBA
Libreville/Gabon

n'osent plus verser leur quote-part de la subvention. En attendant les conclusions de cette commission interministérielle, le gouvernement va devoir s'y atteler en attendant la tenue du prochain Conseil d'administration qui pourrait avoir lieu à la deuxième quinzaine du mois d'octobre 2018», a déclaré le ministre d'Etat Mapangou.

Trois questions domineront les travaux au sein de cette commission : la pédagogie, les finances et l'infrastructure. En prenant appui sur les errements que le membre du gouvernement a énumérés en ces termes: "Le Gabon abrite l'Institut africain informatique (IAI) depuis 1971, soit plus de 45 ans. L'institut est à la croisée des chemins. Aujourd'hui, il y a d'énormes dysfonctionnements tant sur le plan pédagogique qu'au niveau financier. A ce jour, IAI enregistre 10 mois d'arriérés de salaire. L'institut connaît des soubresauts presque toutes les années académiques. Au même titre que certaines années académiques avant, celle de 2017-2018 n'est pas bouclée.(...) Et depuis 7 ans, l'institut est abandonné à son propre sort. Sur les 11 États membres (Bénin, Burkina, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Cote d'Ivoire, Gabon, Niger, Sénégal, Tchad et le Togo, seuls 4 États s'emploient, tant bien que mal, à soutenir l'école. La non-régularisation des situations professionnelles et administratives du per-

FACE aux nombreuses difficultés qui obèrent depuis plusieurs années maintenant le bon fonctionnement de de l'Institut africain d'informatique (IAI), le gouvernement gabonais vient de décider la mise en place d'une commission interministérielle qui aura, entre autres missions, d'examiner le fonctionnement et la gestion de cet Institut; et de rechercher des solutions susceptibles de sortir cette grande école inter-Etats du gouffre actuel. Les conclusions seront ensuite présentées au prochain conseil d'administration de l'école, prévu en octobre 2018, en présence des représentants des États membres.

Hier, à son cabinet sis au centre-ville, le ministre d'État, ministre de l'Économie numérique, Guy-Bertrand Mapangou a procédé au lancement des travaux de ladite commission, et décliné les attentes du gouvernement.

« A l'issue des travaux de cette commission qui vient d'être mise en place, nous saurons comment faire revivre l'IAI ou prononcer sa mort. Parce que je crois qu'il faut être courageux dans cette commission. Un seul Etat ne peut pas porter à bout de bras une école inter Etats pendant plusieurs années, sans que les autres Etats qui sont membres depuis sa création

